



ISSN 1841-8333

ISSN en ligne 2261-3463

La mise en œuvre du programme Erasmus+ en Roumanie, dans le contexte du système éducationnel européen. Étude de cas : l'Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca pendant la pandémie de Covid-19

Nicoleta Chicinaș

Faculté d'études européennes, Université Babeș-Bolyai, Roumanie

nicoleta.chicinas@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-8003-7043>

Reçu le 04-11-2022 / Évalué le 18-11-2022 / Accepté le 05-12-2022

Résumé

L'éducation, et en conséquence l'enseignement supérieur, a été officiellement reconnue comme un domaine de compétence de l'Union européenne dans le Traité de Maastricht. Depuis lors, l'Union européenne s'est concentrée sur l'amélioration des programmes et des stratégies pour l'internationalisation de l'éducation européenne. Par cet article, nous nous proposons d'étudier la mise en œuvre d'une histoire de succès, le programme Erasmus+, à l'occasion de son 35^e anniversaire, en prenant comme étude de cas l'Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, la seule université roumaine incluse dans le prestigieux classement de Shanghai, faisant ainsi partie des 5% des universités les plus performantes au monde. En particulier, nous étudierons l'année académique 2020/2021, avec les effets de la pandémie Covid-19 sur les mobilités Erasmus+. Afin de positionner le programme dans le contexte plus large des mesures prises par l'Union européenne dans le domaine de l'éducation, nous ferons une parallèle entre le système éducatif européen et le système éducatif roumain.

Mots-clés : Erasmus+, Université Babeș-Bolyai, enseignement supérieur, internationalisation, Covid-19

Implementarea programului Erasmus+ în România, în contextul sistemului de învățământ european. Studiu de caz: Universitatea Babeș-Bolyai din Cluj-Napoca, în perioada pandemiei de Covid-19

Rezumat

Educația și, implicit, învățământul superior, au fost recunoscute oficial ca domeniu de competență al Uniunii Europene în Tratatul de la Maastricht. De atunci și până în prezent, Uniunea Europeană s-a concentrat pe îmbunătățirea programelor și a strategiilor de internaționalizare a învățământului european. Ne propunem, în prezentul articol, să studiem implementarea unei povești de succes, Programul Erasmus+, la a 35-a aniversare, luând drept studiu de caz Universitatea Babeș-Bolyai din Cluj-Napoca, singura universitate din România inclusă în prestigiosul clasament Shanghai, fiind, așadar, între primele 5% universități din lume. Vom studia, în special, anul universitar 2020/2021, cu efectele pandemiei Covid-19 asupra mobilităților Erasmus+. Pentru a încadra Programul în contextul mai larg al

măsurilor luate de Uniunea Europeană în domeniul educației, vom face o paralelă între sistemul de învățământ european și sistemul de învățământ românesc.

Cuvinte-cheie: Erasmus+, Universitatea Babeș-Bolyai, învățământ superior, internaționalizare, Covid-19

The implementation of the Erasmus+ programme in Romania, in the context of the European education system. Case study: Babeș-Bolyai University in Cluj-Napoca, during the Covid-19 pandemic

Abstract

Education and, by extension, higher education, were officially recognized as an area of competence of the European Union in the Maastricht Treaty. Since then, the European Union has focused on improving the internationalisation programmes and strategies of European education. We aim, in this article, to study the implementation of a success story, the Erasmus+ Programme, on its 35th anniversary, taking as a case study Babeș-Bolyai University in Cluj-Napoca, the only university in Romania included in the prestigious Shanghai ranking, therefore found among the top 5% of universities in the world. We will study, in particular, the academic year 2020/2021, with the effects of the Covid-19 pandemic on Erasmus+ mobilities. In order to frame the Programme in the broader context of the measures taken by the European Union in the field of education, we will draw parallels between the European education system and the Romanian education system.

Keywords: Erasmus+, Babeș-Bolyai University, higher education, internationalisation, Covid-19

Évolution du programme Erasmus

Depuis le Moyen Âge, on a pris l'habitude de traverser les frontières vers les pays voisins afin d'investir dans l'éducation au niveau individuel. Dès lors, le désir d'enrichir les connaissances dans un contexte autre que le cadre local est une constante. Aujourd'hui, étant donné la mondialisation, ce désir est devenu une nécessité, à laquelle l'Union européenne se propose de répondre, entre autres, par des projets dans le domaine de l'éducation. Dans cet article, nous ferons notamment référence au programme Erasmus qui, depuis 35 ans qu'il est financé par l'Union européenne, a aidé plus de trois millions d'étudiants à poursuivre leur formation ou à effectuer des stages dans des universités ou des organisations d'autres pays européens. Dans l'ensemble, le programme a offert des possibilités de mobilité éducative à environ 13 millions de personnes (Comisia Europeană, 2022, « Oportunități pentru persoane fizice »). Mais, pour atteindre le succès qu'il connaît aujourd'hui, le programme est passé par plusieurs étapes.

Au cours des premières années de l'intégration européenne, de 1950 à 1968, il n'y a pas eu d'activités communes importantes dans le domaine de l'éducation. Au cours de cette période, les gouvernements des États membres de l'Union européenne se sont principalement concentrés sur le renforcement de leurs économies, ce qui incluait la coopération européenne dans le domaine économique. La situation a changé vers la fin des années 1960, lorsqu'on a remarqué une certaine prise de conscience de la nécessité d'y avoir des activités communautaires dans le domaine de l'éducation, mais sans qu'il y ait de consensus sur la manière d'organiser les actions communes.

En 1976, les ministres de l'éducation se sont mis d'accord sur des principes de coopération et ont ratifié le premier plan d'action communautaire dans le domaine de l'éducation, une résolution non contraignante, toutefois, qui ne contenait que quelques idées sur la manière de générer des relations plus fortes entre les systèmes éducatifs européens ou sur la manière d'éduquer les enfants des travailleurs migrants. Une base juridique pour une coopération institutionnalisée au niveau communautaire faisait toujours défaut. La situation est restée la même jusqu'à la seconde moitié des années 1980, lorsque les États membres de la Communauté européenne ont commencé à coopérer sur des programmes d'éducation à base institutionnelle (Schäfer, 2022).

En mai 1987, la Communauté européenne a lancé son premier programme de coopération éducative, COMETT, pour soutenir la coopération entre les universités et certaines compagnies industrielles, et un mois plus tard, le 15 juin 1987, le programme Erasmus a été adopté par le Conseil, après quelque 18 mois de discussions contradictoires entre les 12 membres de la Communauté européenne de l'époque (Wagenaar, 2019 : 8, Corbet, 2005).

Le programme Erasmus doit son nom au philosophe néerlandais Desiderius Erasmus de Rotterdam, qui a vécu et travaillé dans différentes régions d'Europe à la recherche de connaissances, d'expériences et d'observations qui ne pouvaient être acquises qu'au contact d'autres pays. À sa mort, Erasmus a légué ses biens à l'Université de Bâle, devenant ainsi un précurseur des bourses de mobilité. Parallèlement, ERASMUS est l'acronyme de « European Region Action Scheme for the Mobility of University Students » (Schäfer, 2022).

Pour revenir à ses origines, le programme Erasmus a été construit sur la base d'un programme pilote d'échange d'étudiants mené de 1981 à 1986 et, bien qu'il n'ait été adopté que peu de temps avant le début de l'année universitaire 1987-1988, 3 244 étudiants et 11 pays ont néanmoins pu y participer au cours de cette première année. La deuxième année, 9 914 étudiants sont partis pour l'étranger, et un an plus tard, ils étaient déjà 19 456, le programme ayant été un succès dès le départ.

La structure de réseau indépendante d'Erasmus a existé jusqu'en 1994 et, en 1995, Erasmus a été inclus, avec d'autres programmes, dans le programme d'éducation Socrates (I 1995/99, II 2000/06). Il a été remplacé par le nouveau programme d'éducation et de formation continue, approuvé pour la période 2007-2013.

L'évolution du programme Erasmus s'est maintenue et, en 2013, la Commission de l'UE pour la culture et l'éducation a accepté une proposition visant à remplacer le programme, ainsi que d'autres programmes, par un nouveau programme unique, appelé Erasmus+, combinant tous les programmes de l'UE existant à l'époque pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport, y compris les programmes d'apprentissage tout au long de la vie (Erasmus, Leonardo da Vinci, Comenius, Grundtvig), Youth in Action (Jeunesse en action), et cinq programmes de coopération internationale (Erasmus Mundus, Tempus, Alfa, Edulink et le programme de coopération avec les pays industrialisés).

Le nouveau programme Erasmus+ a été adopté et signé en 2013, avec un budget de 14,7 milliards d'euros pour 2014-2020.

Il a été orienté vers :

- la promotion des opportunités de mobilité ouvertes aux étudiants, aux stagiaires, aux enseignants et aux autres personnels impliqués dans l'éducation, aux jeunes participant à des échanges de jeunes et aux volontaires ;
- la création ou le renforcement de partenariats entre les institutions et organisations d'éducation, de formation et de jeunesse, d'une part, et les opérateurs économiques, d'autre part ;
- le support du dialogue et le développement d'une base de connaissances pour la réforme des systèmes d'éducation, de formation et de jeunesse (Cucerescu, 2014 : 55-62).

Comme les compétences de l'UE sont exercées par le biais de son système institutionnel, la Commission européenne a mis en œuvre des programmes dans le domaine de l'éducation et de la formation par le biais de l'Agence exécutive. Dans le cycle de financement 2007-2013 susmentionné, cette agence s'appelait l'Agence européenne pour la culture, l'éducation et l'audiovisuel, puis l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA), chargée de gérer plusieurs programmes de financement de l'UE, dont Erasmus+.

Erasmus, à l'occasion de son 35^e anniversaire

Le programme Erasmus+ se poursuit dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027 et a désormais un champ d'application beaucoup plus large, offrant de nouvelles

opportunités pour les étudiants, le personnel, les stagiaires, les enseignants, les volontaires et plus encore. Il a désormais une dimension mondiale, notamment en encourageant la participation de pays extérieurs à l'Union.

Le 35^e anniversaire du programme a été célébré le 20 septembre 2022. L'événement a rendu hommage aux réalisations du programme. La commissaire Mariya Gabriel y a déclaré :

Erasmus+ est une véritable réussite européenne. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : à ce jour, près de 13 millions de participants ont pu apprendre, travailler ou se former à l'étranger. Chaque année, plus de 600 000 Européens profitent des opportunités offertes par Erasmus+. Et ils sont tous d'accord : le programme a changé leur vie. Depuis sa création en 1987, Erasmus+ a contribué à former de nouvelles générations d'Européens éduqués, formés et engagés, connectés par-delà les frontières. Et c'est vraiment un motif de célébration (Românul, 2022).

Pour la période 2021-2027, l'objectif global du programme Erasmus+ est de soutenir le développement éducatif, personnel et professionnel des individus travaillant dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la jeunesse et du sport, en offrant des possibilités de mobilité et de coopération à tous les acteurs activement impliqués dans les domaines en question, tant pour les personnes que pour les institutions/organisations. Le programme est un instrument clé pour la réalisation des objectifs fixés au niveau européen dans le cadre de l'Espace européen de l'éducation, du Plan d'action pour l'éducation numérique (2021-2027), de la Stratégie européenne pour la jeunesse, de l'Agenda pour les compétences en Europe et du Plan de travail de l'UE pour le sport.

L'édition actuelle du programme marque l'intégration de DiscoverEU dans le programme. Il est ouvert aux jeunes de 18 ans et offre la possibilité de découvrir l'Europe à travers des expériences de voyage et de formation. Grâce à ce changement et au financement exceptionnel accordé dans le cadre de l'Année européenne de la jeunesse 2022, 70 000 billets de voyage sont disponibles en 2022.

Le budget total alloué pour cette période est de 26 milliards d'euros, soit près du double de la période précédente, 2014-2020. En fait, 70 % du budget soutiendront les possibilités de mobilité et 30 % seront investis dans des projets de coopération et des activités d'élaboration de politiques, les décideurs ayant pour objectif de développer une dimension véritablement européenne dans le secteur de l'enseignement supérieur sur la base de valeurs communes (ANPCDEFP, 2022).

Avec près de 5 000 établissements d'enseignement supérieur et 17,5 millions d'étudiants, l'Europe peut compter sur un secteur de l'enseignement supérieur diversifié, comprenant des universités de recherche, des instituts de technologie, des écoles d'art ou des établissements d'enseignement professionnel et technique supérieur. Pour ces institutions, l'UE a un objectif bien défini pour l'avenir, visant à faire en sorte que de plus en plus de personnes bénéficient d'un niveau élevé de compétences. Dans le cadre de cet objectif, les États membres de l'UE se sont fixé pour objectif que, d'ici à 2030, au moins 45 % des personnes âgées de 25 à 34 ans aient un diplôme d'enseignement supérieur (Comisia Europeană, 2022, « Inițiativele în domeniul învățământul superior »). Un autre objectif est d'améliorer les stratégies d'internationalisation de l'enseignement européen en atteignant un niveau élevé de comparabilité, de compatibilité et d'échange entre les établissements et les systèmes d'enseignement supérieur de l'Espace européen. Le processus de Bologne, des programmes tels qu'Erasmus, Tempus, Erasmus Mundus et Marie Curie, des outils visant à assurer la transparence, tels que le Système européen de transfert de crédits (ECTS) et le Cadre européen des certifications (CEC), ont aidé les systèmes nationaux d'enseignement supérieur de l'UE à atteindre un degré significatif d'internationalisation au niveau intra-européen, et la dimension mondiale de l'internationalisation est désormais recherchée (Comisia Europeană, 2022, « Comunicare... »).

Le système universitaire européen

L'éducation, et donc l'enseignement supérieur, a été officiellement reconnue comme un domaine de compétence de l'UE dans le Traité de Maastricht de 1992. Le Traité de Lisbonne modifiant le Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE) n'a pas changé les dispositions relatives au rôle de l'UE dans l'éducation et la formation. L'article 165, paragraphe 1, Titre XII du traité dispose que :

L'Union contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre États membres et, si nécessaire, en appuyant et en complétant leur action tout en respectant pleinement la responsabilité des États membres pour le contenu de l'enseignement et l'organisation du système éducatif ainsi que leur diversité culturelle et linguistique. [...] L'action de l'Union vise à développer la dimension européenne dans l'éducation [...]; à favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants, y compris en encourageant la reconnaissance académique des diplômes et des périodes d'études; à promouvoir la coopération entre les établissements d'enseignement; à développer l'échange d'informations et d'expériences sur les questions communes aux systèmes d'éducation des États membres; [et] à encourager le développement de l'éducation à distance [...]. (Journal Officiel de l'UE, 2008)

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs étapes ont été nécessaires, que nous allons brièvement rappeler, chacune contribuant à l'amélioration des stratégies d'internationalisation de l'éducation européenne.

Le processus de Bologne

Le processus de Bologne, qui date depuis 1999, est une série de réunions ministérielles et d'accords entre plusieurs pays européens visant à garantir la comparabilité des normes et la qualité des qualifications dans l'enseignement supérieur. Son nom vient de l'Université de Bologne, où la dénommée « Déclaration de Bologne » a été signée par les ministres de l'éducation de 29 pays européens. Le processus a été ouvert à d'autres pays dans le cadre de la Convention culturelle européenne du Conseil de l'Europe (European Commission, 2006). Conscients que l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'apprentissage et de l'enseignement est une tâche centrale du Processus de Bologne, beaucoup de pays ont adopté la réforme et ont essayé d'aligner leur système éducatif sur les principes énoncés dans la Déclaration, rencontrant différentes difficultés en fonction de la compatibilité de l'ancien système avec le nouveau.

L'Espace européen de l'enseignement supérieur

La possibilité d'étudier, de travailler ou de vivre dans des pays autres que son pays de résidence a créé le besoin d'un espace européen commun pour l'enseignement supérieur, fournissant ainsi un cadre commun pour un développement continu, avec la possibilité de reconnaissance et d'équivalence des études entreprises dans d'autres pays. Il existait une possibilité de reconnaissance des diplômes avant la mise en œuvre de la Réforme de Bologne, mais il y avait des différences au niveau des pays, des universités ou des accords entre les universités d'autres pays. Afin de remédier à cette carence, dans les années 1999-2010, tous les efforts déployés par les membres du Processus de Bologne ont visé à créer l'Espace européen de l'enseignement supérieur, qui est devenu une réalité avec la Déclaration de Budapest-Vienne de mars 2010 (Mocanu, 2010).

Dans le cadre de l'EEES, tous les pays participants ont convenu :

- d'introduire un système d'enseignement supérieur à trois cycles : licence, master et doctorat ;
- d'assurer la reconnaissance mutuelle des qualifications et des périodes d'apprentissage accomplies dans d'autres universités à l'étranger ;
- de mettre en œuvre un système d'assurance de la qualité pour renforcer la valeur et la pertinence de l'apprentissage et de l'enseignement (Comisia Europeană, 2022, « Procesul de la Bologna...).

L'EEES a été donc conçu pour garantir des systèmes d'enseignement supérieur plus comparables, compatibles et cohérents en Europe. Les niveaux d'enseignement et les diplômes ont été reliés, remplissant ainsi le principal objectif de la Réforme de Bologne. Depuis, il ne cesse de se développer, englobant un nombre croissant de pays, et compte aujourd'hui 49 membres (EHEA, 2022). Les outils de l'EEES sont :

- Le système de crédits ECTS ;
- Le cadre européen des certifications qui définit trois cycles principaux ;
- Le supplément au diplôme, destiné notamment aux employeurs, qui décrit de manière standardisée les caractéristiques des diplômes et les réalisations spécifiques de chaque diplômé.

Nous choisissons de nous référer en particulier au système de crédits ECTS, qui a eu un impact profond sur la mobilité de l'apprentissage. Instrument du Processus de Bologne, et plus tard de l'EEES, le Système Européen de Transfert de Crédits (ECTS) a été créé à la fin des années 1980, et la base légale de la demande de développement de l'ECTS était le Programme Erasmus (Wagenaar, 2019 : 8). Il s'agit d'un moyen standard de comparer « le volume d'apprentissage basé sur des résultats d'apprentissage définis et la charge de travail associée » pour l'enseignement supérieur dans l'Union européenne et dans d'autres pays européens travaillant ensemble. Des crédits ECTS sont accordés pour les études achevées avec succès. Une année universitaire correspond à 60 crédits ECTS, qui sont utilisés pour faciliter le transfert et la progression dans l'Union (European Commission, 2009).

Si en 1999, il semblait qu'il meure à ses débuts en raison d'un manque de soutien, l'ECTS a fait ses preuves et est donc utilisé pour accroître la transparence des études et des cours, tout en aidant les étudiants à se déplacer dans plusieurs pays et à obtenir la reconnaissance de leurs qualifications académiques et de leurs périodes d'études à l'étranger. Il a été adopté comme système de crédit national dans la plupart des pays de l'EEES et est de plus en plus utilisé dans d'autres régions du monde (Comisia Europeană, 2022, « Sistemul european... »; Wagenaar, 2019 : 41).

Initiative concernant les universités européennes. Espace européen de l'éducation

En 2017, les leaders de l'UE ont lancé l'initiative « Universités européennes » et ont présenté une vision pour l'éducation et la culture dans le cadre d'une vision globale visant à créer un Espace européen de l'éducation. L'initiative « Universités européennes » a été une initiative majeure de la stratégie européenne pour les universités (Comisia Europeană, 2022, « Comunicarea Comisiei... »). Parmi les

initiatives à entreprendre figurent le renforcement des partenariats stratégiques entre établissements d'enseignement supérieur à un niveau européen et l'encouragement à la création, d'ici 2024, d'une vingtaine d'« universités européennes », constituées de réseaux ascendants d'universités à travers l'UE, qui permettront aux étudiants d'obtenir un diplôme d'enseignement supérieur en combinant des études dans plusieurs pays de l'UE et contribueront à la compétitivité internationale des universités européennes (Comisia Europeană, 2022, « Inițiativa privind Universitățile Europene »). Deux appels à projets ont été lancés, en 2019 et 2020, mais en raison du nombre de candidatures, l'objectif initial a été dépassé et 41 projets ont été retenus.

Un autre objectif concerne l'année 2025, date limite à laquelle l'UE veut construire un espace éducatif européen, avec les suivants objectifs audacieux et apparemment impossibles à atteindre :

- les séjours d'études et de formation à l'étranger deviennent la norme ;
- les diplômes de l'enseignement secondaire et supérieur sont reconnus dans tous les États membres ;
- la connaissance de deux langues en plus de la langue maternelle, en règle générale ;
- tout le monde devrait avoir accès à une éducation de qualité, quel que soit son milieu socio-économique ;
- les citoyens seront pleinement conscients de leur identité européenne et du patrimoine et de la diversité culturels de l'Europe. (European Commission, 2022, « European Universities initiative »).

En mai 2021, le Conseil a réaffirmé que les universités européennes seraient soutenues pour réaliser :

la vision ambitieuse d'un espace européen de l'éducation et d'un espace européen de la recherche compétitifs et attrayants au niveau mondial, en pleine synergie avec l'espace européen de l'enseignement supérieur, contribuant à stimuler l'excellence dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, tout en promouvant l'égalité des sexes, l'inclusion et l'équité, permettant une coopération transnationale fluide et ambitieuse entre les établissements d'enseignement supérieur en Europe et inspirant la transformation de l'enseignement supérieur. (Comisia Europeană, 2022, « Inițiativa privind Universitățile Europene »).

L'initiative concernant les universités européennes répond à cet appel et c'est le fruit d'une collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur, les organisations d'étudiants, les États membres et la Commission. Elle fait partie intégrante du programme Erasmus+ 2021-2027.

Le système universitaire en Roumanie

La Roumanie a été l'un des premiers pays à signer le Processus de Bologne en 1999, s'engageant ainsi à inclure les objectifs fixés dans les priorités de l'enseignement supérieur roumain. Un certain nombre de changements fondamentaux ont donc eu lieu, notamment la compatibilité de la législation, sa promotion, la création de nouvelles structures institutionnelles, de règlements et de politiques au niveau universitaire. À la suite des réformes de l'enseignement, il a été décidé de réorganiser l'enseignement universitaire différemment de l'ancien système, de la manière suivante :

- ISCED 6 (diplôme de licence de 3 ou 4 ans avec 180-240 ECTS) ;
- ISCED 7 (master de 2 ans, avec 60-120 ECTS) ;
- ISCED 8 (doctorat de 3 ans).

Le nouveau système d'enseignement tertiaire a été adopté par les universités publiques et privées. En 2019-2021, l'enseignement supérieur en Roumanie disposait d'un réseau de 89-90 institutions, dont 55 (2020) et 54 (2021) dans le secteur public et 35 dans le secteur privé.

Au cours de l'année universitaire 2020-2021, la part des étudiants/apprenants de l'enseignement supérieur pour tous les trois niveaux dans le total de la population scolaire incluse dans le système national d'éducation était de 16%. Les cours d'enseignement supérieur pour tous les niveaux ont été suivis, la même année, par 33,8 mille étudiants qui ont obtenu leur diplôme de baccalauréat dans un autre pays. Leur proportion a représenté 6% du nombre total des étudiants, apprenants et doctorants inscrits dans l'enseignement supérieur. Parmi eux, 31,3 mille étaient inscrits dans des établissements publics d'enseignement supérieur (INSSE, 2022).

Programme Erasmus+ en Roumanie, 2019-2022

Conformément au « Rapport sur l'état de l'enseignement supérieur en Roumanie 2019-2020 », le programme Erasmus+ a alloué un budget de 46 276 918 euros à l'enseignement supérieur en Roumanie en 2019 pour la mobilité des étudiants, le personnel académique et les projets de partenariat stratégique, et en 2020 le budget s'est élevé à 49 978 967 euros. 72 universités ont été impliquées dans le programme (Ministerul Educației, 2021).

En 2019, comme en 2020, 10 000 étudiants roumains ont pu bénéficier d'une mobilité d'étude sortante ou de stages à l'étranger dans les pays du Programme. Ces données concernent les mobilités prévues, dont la plupart auraient eu lieu en 2020. En réalité, en raison de la pandémie de Covid-19, seul un quart d'entre elles ont été déroulées sous forme physique, avec des contrats prolongés jusqu'en 2021.

En ce qui concerne la mobilité d'enseignement ou de formation dans les pays du Programme, tant en 2019 qu'en 2020, 4 500 universitaires roumains ont pu en bénéficier. Mais, à nouveau, les données font référence aux mobilités planifiées. En fait, seul un quart d'entre elles ont été en format physique. En conséquence, tous les contrats de financement ont été prolongés pour permettre une mise en œuvre en 2021.

En 2019, 1 900 étudiants et universitaires entrants et sortants ont pu bénéficier d'une mobilité dans le cadre de la coopération avec des pays extérieurs au Programme - l'action « International credit mobility », et en 2020, ce nombre est monté à 2 500 étudiants et universitaires. Ces données font également référence aux mobilités prévues, dont la plupart auraient eu lieu en 2020, mais en réalité, de nouveau seul un quart d'entre elles ont été physiquement mises en œuvre, tous les contrats ayant également été prolongés jusqu'en 2021 (Ibidem).

En ce qui concerne les partenariats stratégiques dans l'enseignement supérieur, en 2019 et 2020, des fonds ont été alloués à 31 projets coordonnés par des universités de Roumanie. De plus, en 2020, sept projets d'universités européennes ont été approuvés au niveau centralisé, dans lesquels il y a également une université de Roumanie comme partenaire, et 32 projets centralisés à grande échelle, dans lesquels les universités de Roumanie sont impliquées comme coordinateurs ou partenaires, pour un montant total de 21 700 000 euros: Activités Jean Monnet, Alliances pour les compétences sectorielles, Renforcement des capacités institutionnelles, ou bien Programmes de masters conjoints Erasmus Mundus.

En 2020, 11 projets de mobilité et cinq projets de coopération en matière d'enseignement universitaire ont été financés pour l'appel de 2019, pour une valeur totale de 1 560 463 euros. Le budget disponible pour les deux types de projets était de 1.572.027 euros (Ibidem : 54).

Le Réseau RO European Universities Initiative

Comme mentionné ci-dessus, dans le cadre des deux appels de sélection (2019 et 2020) sous l'égide de l'Initiative des universités européennes, la Commission européenne a identifié 41 alliances universitaires européennes qui ont proposé des projets visionnaires sur le développement de cadres de coopération interinstitutionnels et d'actions de collaboration stratégiques dans les domaines de l'éducation et de la recherche. Dans ce contexte, neuf des dix établissements d'enseignement supérieur de Roumanie mettant en œuvre des projets d'universités européennes Erasmus+ ont constitué, à la fin de 2020, un réseau d'universités roumaines mettant en œuvre des projets Erasmus+ universités européennes.

Le groupe de travail comprend les établissements d'enseignement supérieur de Roumanie suivants : l'Université de Bucarest, l'Université technique de construction de Bucarest, l'Université « Alexandru Ioan Cuza » de Iasi, l'Université polytechnique de Bucarest, l'Université de Médecine et de Pharmacie « Iuliu Hațieganu » de Cluj-Napoca, l'Université technique de Cluj-Napoca, l'Université de Petroșani, l'Université polytechnique de Timișoara et l'Université de l'ouest de Timișoara (UVT, 2021, « Inițiativa RO European Universities: prima întâlnire... »).

Étant donné l'importance de la représentation des étudiants dans une telle initiative, l'Alliance nationale des organisations d'étudiants de Roumanie (ANOSR) est devenue un partenaire du réseau susmentionné dès la phase initiale de son organisation.

La première réunion du groupe de travail a eu lieu le 8 janvier 2021. L'objectif déclaré était de créer des alliances institutionnelles transnationales visant à générer un changement systémique dans l'enseignement supérieur européen et des États membres, à développer des modèles d'enseignement et d'apprentissage innovants, aussi bien que des solutions fondées sur la recherche des problèmes économiques et sociaux auxquels nous sommes confrontés, à promouvoir les valeurs européennes et à soutenir l'enseignement supérieur européen dans un monde universitaire de plus en plus compétitif au niveau mondial (Ibidem).

Il a également été conclu que la mise en œuvre avec succès des activités entreprises au sein des consortiums dont ces universités font partie peut devenir un incubateur pour le transfert de bonnes pratiques à d'autres universités du pays. À cette fin, les universités impliquées ont publié les conclusions des groupes de travail sur les sujets susmentionnés au début du mois de mars et ont invité les institutions roumaines suivantes à un dialogue : le Ministère de l'éducation, l'Agence roumaine pour l'assurance de la qualité dans l'enseignement supérieur, l'Autorité nationale pour les qualifications et l'Agence nationale pour les programmes communautaires dans l'enseignement et la formation professionnelle (UVT, 2021, « Rețeaua RO European Universities setează... »).

La réunion des représentants de ces institutions invitées au dialogue, ainsi que de l'ANOSR, avec ceux des universités du réseau, a eu lieu le 31 mars 2021, et a eu pour résultat notable un accord général sur la nécessité d'actions communes et collaboratives sur les défis et les opportunités de l'initiative Erasmus+ universités européennes pour ceux qui mettent en œuvre ces projets, en particulier, mais aussi pour l'ensemble du système d'enseignement supérieur en Roumanie.

Une année plus tard, le 27 juillet 2022, la Commission européenne a annoncé que sept universités roumaines avaient été sélectionnées dans le cadre de l'Initiative

des universités européennes, suite à l'appel à propositions de 2022 : l'Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, l'Université de Bucarest, l'Université technique de Construction de Bucarest, l'École nationale d'études politiques et administratives, l'Université « Lucian Blaga » de Sibiu, l'Université d'Oradea et l'Université technique « Gheorghe Asachi » de Iasi.

Grâce au budget record de 272 millions d'euros alloué par le programme Erasmus+, 16 alliances de l'Initiative des universités européennes existantes continueront à bénéficier d'un soutien et quatre nouvelles alliances universitaires pourront démarrer leur coopération. Les 24 alliances sélectionnées en 2020 s'ajouteront à celles-ci, portant le total à 44 alliances, rassemblant actuellement 340 établissements d'enseignement supérieur de 31 pays. Chaque alliance reçoit un budget maximal de 14,4 millions d'euros du programme Erasmus+ pour une période de quatre ans. Il s'agit d'une augmentation significative par rapport au montant maximal de 5 millions d'euros pour trois ans dans le cadre des précédents appels à propositions Erasmus+ (Comisia Europeană, 2022, « Comunicat de presă... »).

Toutefois, l'objectif est ambitieux, puisque la stratégie européenne pour les universités vise à soutenir 60 universités européennes, impliquant plus de 500 établissements d'enseignement supérieur, d'ici mi-2024. À cette fin, un montant record de 1,1 milliard d'euros est prévu dans le cadre du programme Erasmus+ pour la période de programmation actuelle (2021-2027) afin de soutenir les universités européennes (Românul, 2022).

Étude de cas: Université Babes-Bolyai de Cluj-Napoca (UBB)

L'Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca est l'université ayant la plus ancienne tradition académique de Roumanie (elle a débuté il y a plus de 440 ans, avec des racines dans le Collège jésuite de 1581, mais porte ce nom depuis 1959) et représente la plus grande communauté académique du pays, avec plus de 55 000 personnes. Depuis sa fondation, l'UBB fait partie de la galerie des universités prestigieuses et de référence en Roumanie, étant depuis cinq ans la première du pays dans le Méta-ranking des universités, qui résume les principaux classements internationaux des universités. En outre, depuis plusieurs années, l'UBB est classée première du pays dans les hiérarchies internationales et par domaines, se situant régulièrement parmi les 5 % d'universités les plus importantes au monde, avec une infrastructure académique avancée. Depuis 2020, l'UBB a été acceptée dans Guild, l'organisation de certaines des plus prestigieuses universités européennes « world-class/research-intensive », et en 2021, l'UBB a été confirmée comme la première université de « world-class » (QS*****) en Roumanie (UBB, 2022, « UBB se alătură... »).

Selon le recteur de l'université, le Prof. Dr. Daniel David, l'UBB est déjà engagée dans des programmes éducatifs internationaux à double/multiple diplôme, dans la recherche au sein de consortiums internationaux de premier plan, dans des relations innovantes avec la société et dans des actions de politique scientifique au niveau international, étant une université globale, par sa performance, sa taille et sa tradition, un innovateur dans l'espace académique national et international.

En 2021, l'UBB a également rejoint l'Alliance des universités européennes EUTOPIA, une alliance d'universités européennes prestigieuses, dont l'objectif ambitieux est de redéfinir les orientations futures de l'enseignement universitaire européen, ses membres travaillant ensemble pour créer un nouveau modèle universitaire européen. La communauté EUTOPIA rassemble plus de 240 000 étudiants, plus de 18 000 employés et chercheurs et plus de 900 groupes de recherche, ce qui en fait l'une des alliances européennes les plus fortes (Ibidem).

En ce qui concerne la présence des établissements d'enseignement supérieur de Roumanie dans les classements internationaux, le Shanghai Ranking's - Global Ranking of Academic Subjects 2020 inclut, dans les 1 000 premières positions, l'Université Babeş-Bolyai (Ministerul Educației, 2021). Deux ans plus tard, l'UBB est restée l'université roumaine la mieux représentée dans le classement de Shanghai/ARWU (sur un total de neuf universités), étant la seule de Roumanie dans les domaines de l'écologie et de l'énergie-science/ingénierie. L'UBB se classe également deuxième au niveau national en mathématiques et en sciences de la terre (UBB, 2022, « UBB rămâne... »).

Les résultats du classement de Shanghai sont une preuve supplémentaire que les grandes universités de Roumanie ont la capacité de rivaliser avec celles de l'étranger, et la présence constante de l'UBB dans ce classement de référence ne peut que me réjouir. Toutefois, pour continuer à être présent dans ces classements, il est essentiel d'intensifier le support aux activités de recherche et d'innovation, et de soutenir constamment la performance tout en évitant l'uniformité, déclarait le Prof. Daniel David. (Ibidem)

L'impact de la pandémie de Covid-19 sur le programme Erasmus+ de l'UBB

Selon le Centre des coopérations internationales (CCI) de l'Université Babeş-Bolyai, au niveau de l'université, on dispose des données statistiques suivantes qui reflètent le programme Erasmus+ au cours de la période 1998-2022, avec la mention que pendant la pandémie de Covid-19 (2020/2021) la tendance à la hausse a été brusquement interrompue (voir la Figure 1)¹.

Par conséquent, l'UBB a bénéficié du programme Erasmus après les 10 premières années de son implantation au niveau européen, en commençant par l'année académique 1998/1999, avec 207 mobilités initiales et atteignant 2 014 mobilités pour l'année académique 2018/2019. Globalement, l'université a bénéficié d'un total de 19 639 mobilités entrantes et sortantes.

La pandémie a visiblement limité le nombre de mobilités, car les restrictions imposées par la situation pandémique ont considérablement affecté les échanges académiques. Les circonstances en 2020 se sont prolongées, de nombreuses universités partenaires ayant interrompu les programmes d'échanges d'étudiants et de professeurs. En raison de la politique de certains établissements d'enseignement supérieur ou des procédures des programmes de financement, la mobilité en ligne n'est pas toujours acceptée. Dans le même temps, les événements scientifiques ont été principalement organisés dans l'environnement virtuel. Ce sont les raisons de la baisse de l'indicateur au cours de la période 2020/2021. Toutefois, au niveau des universités, 226 mobilités sortantes d'enseignants et de chercheurs ont été enregistrées (UBB, 2022, « Raportul Rectorului... »).

La limitation de la mobilité physique a été surmontée avec succès par le développement technologique, qui a permis d'internationaliser davantage le processus d'enseignement, cette fois dans l'environnement en ligne. Les étudiants ont eu la possibilité de se perfectionner grâce aux 387 enseignants et chercheurs invités. Plus précisément, 201 d'entre eux ont bénéficié du soutien du programme Erasmus+ (mobilités d'enseignement et de formation du personnel, en ligne ou physiques), 152 ont rejoint la communauté universitaire à l'invitation des facultés concernées, tandis que 31 enseignants de Hongrie ont enseigné sous les auspices du programme Makovecz dans 14 facultés de l'université.

Au cours de l'année 2021, les représentants de l'UBB (par le biais du CCI) ont participé à un certain nombre d'événements Erasmus+ organisés en ligne par des universités ou des organisations européennes, à des événements internationaux et à des programmes de formation professionnelle. En juin, le bureau Erasmus+ a organisé le premier événement en ligne de type « International Week », intitulé « Project Management », pour les employés des universités partenaires de 20 pays, avec 71 participants inscrits.

Autre contribution marquante de l'UBB : les écoles d'été et d'automne, organisées à partir de 2020-2021, en ligne, ainsi que l'organisation de la première Journée internationale des portes ouvertes virtuelles, un événement unique dans le paysage de l'enseignement supérieur du pays. Organisé pour les candidats des pays tiers, l'événement a commencé par une description de l'Université, suivie de

sessions présentant les facultés, détaillant le processus d’admission et les aspects généraux de la vie étudiante à l’UBB. Un total de 1 632 participants de plus de 20 pays y ont assisté.

On notera également que l’UBB a participé à 23 foires en 2021, organisées en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

Dans une situation où la plupart des universités ont complètement arrêté la mobilité des étudiants, nous considérons que les indicateurs de ce chapitre sont satisfaisants, même si les statistiques sont plus faibles sur quelques aspects que les années précédentes. Le CCI a offert et promu des opportunités de développement professionnel et personnel à l’étranger tout au long de l’année. Les statistiques indiquent 429 mobilités sortantes pour 2021 (dont 338 mobilités d’études et de stages dans le cadre d’Erasmus+ et de l’SEE) et 250 mobilités entrantes d’étudiants (199 dans le cadre d’Erasmus+).

Si l’on se réfère aux étudiants, citoyens étrangers, inscrits pour des *études complètes*, l’analyse des données statistiques relatives à ce chapitre révèle une situation atypique, en réponse à la politique de promotion et aux campagnes d’information/dissémination de l’offre éducative de l’UBB. La session d’admission qui s’est tenue entre mars et août 2021 a enregistré un maximum historique, mis en évidence dans le tableau ci-dessous:

Nombre de candidatures	2020	2021
citoyens non européens (taxe en devise étrangère)	386	802
citoyens de l’UE pour l’équivalence des études	245	260
citoyens ethniques roumains admis aux études	260	248
boursiers de l’État roumain (boursiers M.A.E.)	25	51

Tableau 1. Données statistiques enregistrées pour la session d’admission 2021

Le taux de conversion des candidats admis est de 32,9%, confirmant l’importance de la place de l’UBB dans les classements internationaux ainsi que la pertinence de l’augmentation du nombre de programmes enseignés en langues internationales. Cet indicateur est très proche de la moyenne internationale de 43%. Les efforts soutenus se reflètent dans le nombre d’étudiants internationaux, dont l’augmentation régulière se poursuit en 2021 (1 445 ressortissants étrangers inscrits en études complètes).

Le CCI a également joué un rôle important dans le processus de sélection de nouveaux partenaires, y compris pour l’année universitaire 2020/2021, en recommandant l’expansion/le développement du réseau de coopération. Ces actions ont permis de gérer 188 accords actifs pour 9 catégories de programmes de

collaboration, avec des institutions de 53 pays, renforçant ainsi la collaboration intra-institutionnelle.

Pour illustrer approximativement le degré d'internationalisation de l'université, il faut ajouter que, selon la langue d'étude, au niveau universitaire, après le roumain, la plupart des étudiants, 13,1%, étudient en hongrois, tandis que 7,3% étudient en anglais. La part des étudiants qui étudient en allemand est de 1,7%.

Le bureau Erasmus+ de l'UBB a attiré des fonds d'un montant de 3 128 133 euros dans le cadre des appels de 2021 pour la mobilité entrante et sortante Erasmus+ et SEE (Ibidem). Par comparaison, en 2022, le budget de la Roumanie pour le programme Erasmus+ est d'environ 110 243 366,90 euros (ANPCDEFP, 2022).

Un nouveau rapport du recteur pour 2022 montrera une situation visiblement améliorée grâce à un retour à la normalité pré-pandémique. En 2022, l'UBB a conclu divers accords de collaboration avec 78 pays (CCI, UBB, 2022, « Partners »), et, dans le cadre de ses programmes d'études, scolarise 48 620 étudiants (UBB, 2022, « Raportul Rectorului... »).

Le retour à une situation proche de 2019 se reflète également dans les résultats statistiques de l'une des facultés de l'université, la Faculté d'études européennes, qui présente la situation suivante (Archives de la Faculté d'études européennes), à un nombre de 99 accords avec des universités partenaires (2021/2022) :

Année académique	Étudiants Erasmus entrants/étudiants en mobilité de stage	Étudiants Erasmus sortants/étudiants en mobilité de stage	Total étudiants
2019/2020	55/1	66/1	123
2020/2021	32	38/10	80
2021/2022	33/7	66	106

Tableau 2. Bilan du programme Erasmus à la Faculté d'études européennes

Conclusion

La mobilité des étudiants est bénéfique non seulement pour les étudiants mais aussi pour le développement de la coopération internationale entre les universités. Outre la possibilité d'étudier à l'étranger, le programme offre aux étudiants la possibilité de vivre dans un pays étranger, de découvrir sa culture et sa société. La mobilité des enseignants dans le cadre du programme est également en augmentation. Grâce à cet aspect du programme, les enseignants acquièrent une expérience internationale précieuse et ont l'occasion de découvrir différents

systèmes éducatifs, différentes approches de l'apprentissage et de l'enseignement. Cette expérience contribue également à ouvrir les enseignants à de nouvelles idées, tout en les motivant à apporter des innovations au processus d'enseignement à leur retour dans leur institution d'origine. Le programme Erasmus a donc contribué de manière décisive à l'ouverture du secteur universitaire aux influences européennes et internationales, en aidant les universités à moderniser leurs approches et les étudiants à apprendre dans différents pays européens grâce à des méthodes d'enseignement nouvelles et innovantes.

En prenant le modèle de l'UBB, nous souscrivons à ce que le vice-président de la Commission européenne Margaritis Schinas a affirmé :

Si vous observez individuellement les établissements d'enseignement supérieur en Europe, vous constaterez que chacun d'entre eux est un centre de connaissance et d'innovation à part entière. En les mettant en relation et en créant des alliances transnationales, nous leur permettons de devenir des champions européens de la connaissance, de se développer encore davantage grâce à la coopération en matière d'éducation, de recherche et d'innovation. Je suis convaincu qu'ensemble, les universités européennes porteront l'enseignement supérieur en Europe à un autre niveau. (Comisia Europeană, 2022, « Comunicat de presă... »; Katsamunski, P. et Rosenbaum, A, 2020 : 23).

Bibliographie

« Aniversarea a 35 de ani de existență a programului Erasmus ». 2022. [En ligne]: <https://www.romanul.eu/aniversarea-a-35-de-ani-de-existenta-a-programului-erasmus/#ixzz7i-HrWLiAQ> [consulté le 21 septembre 2022].

ANPCDEFP. 2022. « Erasmus+ ». [En ligne] : <https://www.erasmusplus.ro/erasmus-1> [consulté le 26 septembre 2022].

Archives de la Faculté d'études européennes. vol. 1/2019-2020, Vol. 1/2020-2021, Vol. 1/2021-2022.

CCI, UBB. 2022. « Achievements ». [En ligne]: <https://cci.ubbcluj.ro/erasmus/achievements/> [consulté le 27 septembre 2022].

CCI, UBB. 2022. « Partners ». [En ligne]: <https://cci.ubbcluj.ro/international-cooperation/partners/> [consulté le 28 septembre 2022].

Comisia Europeană. 2021. « Propunere de Recomandare a Consiliului privind învățarea mixtă pentru un învățământ primar și secundar de înaltă calitate și favorabil incluziunii ». [En ligne]: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/RO/TXT/PDF/?uri=CELEX:52021DC0455&from=FI> [consulté le 8 septembre 2022].

Comisia Europeană. 2022. « Comunicarea Comisiei privind o Strategie europeană pentru universități ». [En ligne]: <https://education.ec.europa.eu/ro/document/commission-communication-on-a-european-strategy-for-universities?> [consulté le 29 septembre 2022].

Comisia Europeană. 2022. « Inițiativa privind Universitățile Europene ». [En ligne]: <https://education.ec.europa.eu/ro/education-levels/higher-education/european-universities-initiative> [consulté le 26 septembre 2022].

- Comisia Europeană. 2022. « Inițiativele în domeniul învățământul superior ». [En ligne]: <https://education.ec.europa.eu/ro/education-levels/higher-education/about-higher-education> [consulté le 8 août 2022].
- Comisia Europeană. 2022. « Oportunități pentru persoane fizice ». [En ligne]: <https://erasmus-plus.ec.europa.eu/ro/opportunities/opportunities-for-individuals> [consulté le 1 août 2022].
- Comisia Europeană. 2022. « Procesul de la Bologna și Spațiul european al învățământului superior ». [En ligne]: <https://education.ec.europa.eu/ro/education-levels/higher-education/inclusive-and-connected-higher-education/bologna-process> [consulté le 2 septembre 2022].
- Comisia Europeană. 2022. « Sistemul european de acumulare și transfer al creditelor de studii (ECTS) ». [En ligne]: <https://education.ec.europa.eu/ro/education-levels/higher-education/inclusive-and-connected-higher-education/european-credits-transfer-and-accumulation-system> [consulté le 28 septembre 2022].
- Comisia Europeană. 2022. « Comunicare a Comisiei către Parlamentul European, Consiliu, Comitetul Economic și Social și Comitetul Regiunilor. Învățământul superior european în lume », COM/2013/0499 final. [En ligne]: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/RO/TXT/HTML/?uri=CELEX%3A52013DC0499> [consulté le 8 septembre 2022].
- Comisia Europeană. 2022. « Comunicat de presă : Programul Erasmus+: 44 de universități europene vor coopera la nivel transfrontalier și transdisciplinar ». [En ligne]: https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/ro/ip_22_4702 [consulté le 6 août 2022].
- Corbet, A. 2005. *Universities and the Europe of Knowledge. Ideas, Institutions and Policy Entrepreneurship in European Union Higher Education Policy, 1955-2005*. Houndmills, Basingstoke and New York: Palgrave Macmillan, p. 118-148.
- Cucerescu, V. 2014. « Managementul proiectelor europene în domeniul educației: reglementare juridică și implementare ». *Studii Europene*, no. 1, p. 55-62. [En ligne]: <https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:0168-ssoar-421971> [consulté le 28 septembre 2022].
- EHEA. 2022. « How To Apply For Becoming a Member ». [En ligne]: <http://www.ehea.info/page-how-to-apply-for-becoming-a-member> [consulté le 20 septembre 2022].
- European Commission. 2006. « The Bologna Declaration on the European space for higher education: an explanation ». [En ligne]: <https://web.archive.org/web/20080411015353/http://ec.europa.eu/education/policies/educ/bologna/bologna.pdf> [consulté le 8 août 2022].
- European Commission. 2009. « ECTS Users' Guide ». [En ligne]: http://www.ehea.info/media.ehea.info/file/ECTS_Guide/77/4/ects-guide_en_595774.pdf [consulté le 28.09.2022].
- European Commission. 2017. *From Erasmus to Erasmus+ A Story of 30 Years*. Brochure de la Direction Centrale de l'Éducation, de la Jeunesse, des Sports et de la Culture, Bietlot.
- European Commission. 2022. « European Universities initiative ». [En ligne]: <https://education.ec.europa.eu/education-levels/higher-education/european-universities-initiative> [consulté le 7 août 2022].
- INSSE. 2022. « Sistemul educațional din România - anul școlar/universitar 2020/2021 ». [En ligne]: https://insse.ro/cms/sites/default/files/field/publicatii/sistemul_educational_in_romania_2020_2021.pdf, p. 39 [consulté le 7 août 2022].
- Journal Officiel de l'UE. 2008. « Version consolidée du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne ». [En ligne]: <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX%3A12008E165> [consulté le 7 août 2022].
- Katsamunsk, P. Rosenbaum, A. 2020. « Encouraging University - Community Collaboration: Why, How And Towards What End? ». *Transylvanian Review of Administrative Sciences*, Accent Publisher, no. 60 E, p. 22-34.
- Ministerul Educației. 2021. « Raport privind starea învățământului superior din România 2019-2020 ». p. 53. [En ligne]: https://edu.ro/sites/default/files/_fi%C8%99iere/Minister/2020/Transparenta/Stare%20invatamant/Stare%20superior%202019-2020.pdf [consulté le 29 septembre 2022].

Mocanu, A. 2010. Camera Deputaților, « România în Spațiul European al Învățământului Superior ». [En ligne] : <http://www.cdep.ro/pls/steno/steno.stenograma?ids=6794&idm=1,68&idl=1> [consulté le 28 septembre 2022].

Românul. 2022. « 7 universități din România selectate în cadrul Inițiativei privind Universitățile Europene ». [En ligne] : <https://www.romanul.eu/7-universitati-din-romania-selectate-in-cadrul-initiativei-privind-universitatile-europene/#ixzz7i10JCb2N> [consulté le 27 août 2022].

Schäfer, M. 2022. « History of the Network ». [En ligne]: <https://www.polver.uni-konstanz.de/en/international/erasmusnetwork/history/> [consulté le 6 juin 2022].

UBB. 2022. « Raportul Rectorului privind starea Universității Babeș-Bolyai din Cluj-Napoca în anul 2021 ». [En ligne]: https://www.ubbcluj.ro/ro/infoubb/documente_publice/files/raport-rector/Raportul_Rectorului_UBB_pe_anul_2021.pdf, p. 73 [consulté le 26 juin 2022].

UBB. 2022. « UBB rămâne cea mai bine reprezentată universitate românească și în clasamentul Shanghai pe domenii academice în 2022 ». [En ligne]: <https://news.ubbcluj.ro/ubb-ramane-cea-mai-bine-reprezentata-universitate-romaneasca-si-in-clasamentul-shanghai-pe-domenii-academice-in-2022/> [consulté le 18 août 2022].

UBB. 2022. « UBB se alătură alianței universităților europene EUTOPIA ». [En ligne]: <https://news.ubbcluj.ro/ubb-se-alatura-aliantei-universitatilor-europene-eutopia/> [consulté le 28 septembre 2022].

UVT. 2021. « Inițiativa RO European Universities: prima întâlnire a grupului de lucru ». [En ligne]: <https://www.uvt.ro/comunicate-presa/initiativa-ro-european-universities-prima-intalnire-a-grupului-de-lucru/> [consulté le 18 septembre 2022].

UVT. 2021. « Rețeaua RO European Universities setează un mecanism de consultări practice pentru o abordare eficientă a oportunităților inițiativei europene Erasmus+ European Universities ». [En ligne]: <https://www.uvt.ro/comunicate-presa/reteaua-ro-european-universities-seteaza-un-mecanism-de-consultari-practice-pentru-o-abordare-eficienta-a-oportunitatilor-initiativei-europene-erasmus-european-universities/> [consulté le 27 août 2022].

Wagenaar, R. 2019. *A History of ECTS, 1989-2019. Developing a World Standard for Credit Transfer and Accumulation in Higher Education*, Tuning Academy, p. 5-87.

Note

1. Figure 1. *Mobilités totales* (CCI, UBB, 2022, « Achievements » : https://drive.google.com/file/d/1NELMeu8NquGT4qgSk5nNc1Ul6WX_3MPG/view?usp=share_link <https://cci.ubbcluj.ro/erasmus/achievements/> [consultés le 28 septembre 2022].